

L'Humanité 23 septembre 2026

<https://www.humanite.fr/politique/alexandre-brugere/immigration-le-prefet-des-hauts-de-seine-vante-son-bilan-repressif-aupres-des-elus-locaux-avec-les-mots-de-lextreme-droite>

Immigration : le préfet des Hauts-de-Seine vante son bilan répressif auprès des élus du 92 avec les mots de l'extrême droite

Dans un courrier adressé aux élus des Hauts-de-Seine, consulté par « l'Humanité », le préfet Alexandre Brugère vante son bilan répressif en matière d'immigration avec les mots de l'extrême droite.

Simon Guichard

Qui de mieux qu'**Alexandre Brugère** pour juger l'action du préfet des Hauts-de-Seine ? Dans un courrier daté du 22 septembre adressé aux élus de son département et consulté par *l'Humanité*, le représentant de l'État dans le département salue ses « *très bons résultats* » en matière de politique migratoire.

La veille, plus de 200 élus locaux lui enjoignaient d'arrêter sa « *fabrique à sans papiers* ». Le préfet Brugère répond : d'après lui, la situation s'améliore. Selon les chiffres de la préfecture, les délais de traitement des demandes de titres de séjour seraient passés en quelques mois de 142 à 92 jours en moyenne.

Face à l'embolie des services de l'immigration dans le département, 30 renforts ont rejoint ces derniers mois la préfecture de Nanterre, traitant 6 000 dossiers par mois. Le stock de dossiers en attente de traitement serait passé de 24 000 à « seulement » 14 000, soit une baisse de 42 %. Des résultats « *très encourageants* », estime le préfet sur son propre bilan, immédiatement partagé sur X.

« Absolue fermeté pour ceux qui n'ont pas à être sur notre sol »

Malheureusement, Alexandre Brugère ne détaille pas les chiffres concernant les délais de renouvellement de titres de séjour. Pourtant, obtenir une carte de séjour d'un an prend encore jusqu'à six mois dans les Hauts-de-Seine, selon les associations venant en aide aux étrangers victimes de ruptures de droit massives dans le département.

Ces durées d'attentes interminables lui ont d'ailleurs valu d'être visé par une action en cessation de manquement, permettant de prouver des dysfonctionnements systémiques et de forcer l'État à les faire cesser, une première pour un préfet.

La lettre est surtout l'occasion pour Alexandre Brugère d'explicitier la doctrine ultra-répressive du pouvoir macroniste en matière d'immigration. Selon le préfet, celle-ci consiste à offrir « *un traitement diligent pour les étrangers en situation régulière qui ont le droit à un titre de séjour* (ce qui n'est pas le cas depuis plusieurs années dans le département, NDLR), *mais une absolue fermeté pour les étrangers qui n'ont pas à être sur notre sol.* »

Fidèle à sa stratégie consistant à évacuer la question des étrangers en situation légale victimes de ruptures de droit pour mieux parler des clandestins et des OQTF, le préfet des Hauts-de-Seine transgresse allègrement son devoir de neutralité.

Pour lui, « *les régularisations massives ont un effet d'appel d'air conduisant à une non-maîtrise de l'immigration, favorisant les réseaux de passeurs* ». Soit littéralement le discours du RN et de l'extrême droite. Et d'affirmer de manière totalement péremptoire que « *nos capacités d'intégration sont aujourd'hui saturées* », pour justifier sa politique ultra-répressive.

S'il est un point positif à tirer de ce courrier, c'est sûrement la mention de notre journal par le préfet qui a appris être visé par une plainte en lisant *l'Humanité*.

Lien vers la lettre du Préfet

https://x.com/Prefet92/status/2102726338801226092?ref_src=twsrc%5Etfw%7Ctwcamp%5Etweetembed%7Ctwterm%5E2102726338801226092%7Ctwgr%5Ea9dd3d5c14e4521333f50bc94220e2150f9a7836%7Ctwcon%5Es1_&ref_url=https%3A%2F%2Fwww.humanite.fr%2Fpolitique%2Falexandre-brugere%2Fimmigration-le-prefet-des-hauts-de-seine-vante-son-bilan-repressif-aupres-des-elus-locaux-avec-les-mots-de-lextreme-droite